L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 DECEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 19 DECEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements *à la semaine*, à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] à 10 heures, 77 rue de [illegible] chemises, chapeaux— [illegible] chaussures.

[illegible] à midi, à l'entrepot Wabash, rue [illegible]

[illegible] sur la Levée, Poteau 28—Vins en caisses.

F. Morphy, à 10 heures, 23 Vieille-Levée—papier, fromage.

[illegible], à 10 heures, au coin des rues Char[tres et] Conti—Objets de fantaise, bijouterie, mon[tres].

La vieille Fille.

[illegible] est un des plus remarquables [que nous] avons publiés depuis longtemps. [illegible] à la fois du style et du goût, une [finesse] d'aperçus et de l'esprit de bon [ton, c']est en outre un ouvrage écrit avec [illegible]. Nous avons mis en réserve un certain nombre d'exemplaires de [illegible] nouvelle que nous livrerons [aux personnes] qui s'abonneront à l'*Abeille* à [partir de] ce jour, afin qu'elles puissent lire [ce qui a] paru de l'œuvre si intéressante [de M.] [illegible]ndrecourt.

L'Impot sur le revenu.

[Les a]ssesseurs, agissant en vertu d'instructions [illegible] du comité des finances du [conseil] [illegible], s'occupent en ce moment de [illegible] meubles et du revenu, pour [illegible] l'impôt municipal, conformément [à l'acte] du 15 mars 1856 intitulé: [« Acte pour] autoriser la corporation de la [ville de la] Nouvelle-Orléans à prélever une [taxe sur l]es meubles et immeubles."

[illegible] que les immeubles ont toujours [payé] les impôts à acquitter à la Nouvelle-[Orléans] [illegible] meubles en étaient affranchis [illegible] l'adoption de la loi de mars der[nier]. [illegible] meubles, le réglement législatif [illegible] les meubles meublants, l'argenterie [illegible] vaisselle plate, les capitaux, le revenu, [les fonds] publics, les actions de compagnies [illegible] ou financières, et enfin [tous les bi]ens qui ne sont pas compris dans [la catégorie] des immeubles."

[illegible] des meubles pour une [valeur exc]édant $500 paiera une taxe sur cet [excédant]. De même, quiconque jouit d'un re[venu dé]passant $2,000, paiera une taxe sur le [surplus de] cette somme.

[illegible] d'équivoque possible sur le mot [illegible] (*household furniture*). [Mais c]e qui constitue un revenu, dans [le sens de l'acte] du 15 mars, et dans quelles [conditions] doit-il être placé pour en subir [illegible] à l'impôt?

[illegible] est loin d'être très claire [illegible]. La section 4 définit ainsi le [revenu] [illegible] Ce terme, tel qu'il est em[ployé dans le] présent acte, sera interprété de [manière à] comprendre seulement et exclusi[vement] [illegible] sommes d'argent, tous salaires, [illegible] commission, solde de courtage [illegible] reçus comme rémunération [de] services rendus ou un travail ac[compli] [illegible] revenus et dividendes [illegible] dans des corporations [illegible] en vertu de cette [loi.]

[illegible] bien cette périphrase, [illegible] être frappé d'une taxe [illegible] qui s'acquiert le plus aisé[ment] [illegible] est le fruit du labeur et [illegible] le marchand, qui trafique pour [illegible] ne paiera point de taxe [illegible] son magasin, et ce n'est que [illegible] d'abord se procu[rer] [illegible] comptant une licence et [illegible] impôt sur son capital. [illegible] un immeuble ne paiera [illegible] sur le revenu que lui [illegible] parce que l'impôt frap[pe] [illegible] de sa propriété.

[illegible] heureux qui n'a point [illegible] point d'immeuble déja [illegible] sur une base fictive, [illegible] que puisse atteindre [illegible] paiera pas également [illegible] que ses bénéfices s'élè[vent] [illegible] de piastres, parce que ce [illegible] selon les termes de la [loi] [illegible] de services rendus à [illegible] exécuté pour quel[illegible] échappe à la taxe com[me le] marchand qui contri[bue] [illegible] et concourt à [illegible] travaillant à la sienne. [illegible] générale, il n'y aurait [illegible] mais ne voit-on pas [illegible] qu'atteigne l'impôt est [illegible] du travail et qui est la ré[compense] [illegible] souvent pénible et in[illegible] dans une banque, [illegible] d'assurances, dans une [illegible] et à force de zèle, [illegible] et de veilles la[borieuses] [illegible] à gagner un sa[laire de] [illegible] mille piastres par [an] [illegible] faites plus de $2500, [illegible] vous paierez une taxe [sur] [illegible] somme!

[illegible] être que le fardeau de [illegible] partagé entre tous les ci[toyens] [illegible] mais alors que le spécu[lateur] [illegible] acquitte aussi sa part de [illegible] qui exploite la misère, [illegible] et l'accapareur [illegible] épargnés. Le gain de ces [illegible] aussi honnête que celui de [illegible] travail, de son intelligen[ce] [illegible] mais ne consti[tue-t-il pas] [illegible] un revenu? Et pour[quoi] [illegible] revenu de se sous[traire] [illegible] vous frappez celui de [illegible] Un charpentier [illegible] à l'entreprise, [illegible] $2500, devra acquitter l'im[pôt] [illegible] cette somme? [illegible] fois, pourquoi frapper [illegible] l'heureux spé[culateur] [illegible] à vingt et trente [illegible]

[illegible] obscurités et d'autres [illegible] section 4, que nous pour[rions] [illegible] nous en avons as[sez dit] [illegible] entière insuffisance [illegible] de la loi. Nous re[illegible] de finances ait jugé à [propos] [illegible] assessement du revenu; [illegible] que le conseil de ville [illegible] comme non avenue et [illegible] la révision à la pro[chaine] [illegible]

[illegible] taxe sur le revenu n'a [illegible] nous avons la conviction, [illegible] municipal. Les asses[seurs] [illegible] difficultés, et la [illegible], ne sachant s'ils [illegible] l'impot, refuseront [illegible]

[illegible] parmi les meubles [illegible] de compagnies indus[trielles] [illegible] Mais ces actions sont [illegible] de la place; elles [illegible] une prime, et elles [illegible] au dessous du pair; [illegible] qu'elles tombent à un [taux] [illegible]

[illegible] apprécier? Seront-elles esti[mées] [illegible] valeur au moment de la [illegible] de la baisse, ou bien [illegible] leur décadence? Je pos[sède] [illegible] mille piastres d'ac[tions] [illegible] chiffre aux assesseurs; [illegible] inscrit sur leurs [illegible] valent plus que [illegible] Je cours les voir et ils [illegible] inscription, mais [illegible] stock remonte au pair, il [illegible] place et commande une [illegible] bien il est compla[illegible]

[illegible] possible d'ap[précier] [illegible] actions, car nous ne [illegible] voulu que ces [illegible] la valeur indiquée [illegible] Quand une [illegible] ses actions n'ont le [illegible] valeur nominale, et les [illegible] argent à fonds per[dus] [illegible] ou l'autre il [illegible] bénéfice. Ils s'im[illegible] des cas un sacrifice [illegible] encourager une entreprise [illegible] un travail d'utilité pu[blique] [illegible] et prudent de puiser [illegible] même un prétexte [illegible] de nouvelles charges?

[illegible] pas encore, nous [illegible] l'ordonnance pour la per[ception] [illegible] attend le résultat de [illegible] assesseurs pour détermi[ner] [illegible] la taxe. Ne pourrait-il pas, [illegible] modifier l'applica[tion] [illegible] l'exécuter?

[illegible] de l'acte du 19 mars, qui [illegible] de justesse qui nous [illegible] par un correspondant [illegible] autorisant la ville à impo[ser] [illegible] taxe sur les biens-meubles, est [illegible] impolitique et contraire à [illegible] mais elle est encore [illegible] immorale. Elle est impoliti[que] [illegible] au moyen d'une [illegible] dont nous avons le plus [illegible] elle est inquisitoriale en ce qu'elle oblige chacun à mettre au grand jour ses affaires privées; ce qui est, de plus, une flagrante violation de la liberté individuelle; elle est immorale, en ce qu'elle met aux prises la conscience et l'intérêt, lutte inégale au temps où nous vivons, et dans laquelle la conscience doit presque toujours succomber; elle est, en outre, anti-sociale, en ce qu'elle frappe le travail, et donne ainsi une prime à la paresse.

D'ailleurs elle est si mal faite qu'elle peut donner lieu aux plus monstrueux abus, aux plus criantes injustices. Par exemple, elle frappe tout à la fois le capital et le revenu (sections 1 à 4) ce qui est une monstruosité; elle frappe tout à la fois et les actions des banques et autres corporations non spécialement exemptées, et le revenu ou dividende des actions. De sorte que l'actionnaire paie trois fois la taxe: une fois par la Corporation elle-même, une seconde fois sur le montant des actions, et une troisième fois sur le revenu des mêmes actions! Et ainsi du reste.

On pensait que cette machine de guerre dirigée contre la ville resterait toujours une lettre morte; que les conseils auraient assez de sagacité pour en apprécier le véritable caractère, et qu'ils repousseraient avec indignation ce funeste présent; mais, hélas! on se trompait. Que Dieu nous protège!

Dépêches Télégraphiques,
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Navigation intérieure.

Louisville, 19 décembre.—L'Ohio monte lentement en face de cette ville: 7 pieds d'eau dans le canal.

Marché de New York.

New-York, 17 décembre.—La farine est languissante et a une tendance à la baisse. Le blé a eu une hausse à la clôture du marché. Blé blanc, $1 75; blé rouge, $1 60. Le maïs a été en baisse à la fermeture; maïs mêlé, 71 c.

Le porc a été en demande à $19⅛. Whisky, 31 c.

Marché de Cincinnati.

Cincinnati, 17 décembre.—Rien de changé dans les farines. Porcs, $6 65 à $6 60.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 18 décembre.—Le Cumberland est descendu à 2 heures de l'après-midi.

Washington, 18 décembre.—Un mémoire a été presenté aujourd'hui, au Sénat et à la Chambre, de la part des directeurs de la ligne à vapeur Collins, demandant que le contrat pour le transport des malles soit annulé.

Le général Quitman a fait un discours en faveur de Walker.

Expédition pour le Nicaragua.

New York, 18 décembre.—Une expédition s'organise ici pour se rendre au Nicaragua par la voie d'Omoa (Honduras). Elle se composera de cinq cents Irlandais.

Marché de New-York.

18 décembre—Le marché s'est clos avec une tendance à la hausse. Les ventes ont été de 3,000 balles, à une hausse de ⅛ cent—Middling Orleans, 12 cents, Middling Upland, 12⅜. La farine est recherchée, ainsi que le blé. Ventes à 75 cents le rouge, maïs mélangé 60. Le fret est plus facile.

St-Louis, 18—Les négociants d'ici se sont assemblés et ont décidé d'instituer un procès pour faire enlever le pont de Rock Island.

Les Naufragés du Lyonnais.

On lit dans le dernier numéro du *Courrier des Etats-Unis*:

Nous devons à l'obligeance de MM. Poirier & Cie, communication d'une nouvelle faite pour autoriser quelques espérances, relativement à une partie des naufragés du malheureux steamer *Lyonnais*.

Une embarcation provenant de ce navire a été rencontrée en mer, le 7 novembre, par le trois-mâts *Neptune*, parti l'avant-veille de New-York pour Liverpool. Personne ne se trouvait dans cette embarcation; mais le parfait état dans lequel elle était, ainsi que les différents objets qu'elle contenait, donne lieu de considérer comme une presque certitude que les naufragés qui la montaient avaient été préalablement recueillis par quelque autre batiment.

Voici en quels termes M. Peabody, capitaine du *Neptune*, rapporte cette rencontre:

"*Vendredi, 7 novembre.*—Le second descendit me prévenir qu'il y avait une épave en vue. Je montai sur le pont, et vis que c'était une petite embarcation (*a small boat*). Je mis un canot à la mer et l'eus bientôt amarinée. Je commençai à en décharger le contenu; j'étais dans une grande agitation, m'attendant à trouver un cadavre, à chaque objet que nous touchions.

"L'embarcation était grande et bien remplie de provisions: six bouteilles d'eau-de-vie, deux barriques de vin, des jambons, des viandes; deux chronomètres, et une quantité de monnaie d'argent (environ $500). Je suppose qu'elle appartenait à un steamer français, attendu qu'il s'y trouvait une longue-vue, à une extrémité de laquelle était gravée l'inscription: "steamer franco-américain Lyonnais."

En consultant le rapport fait au consulat-général de France par le lieutenant Luguière, après son sauvetage, nous y trouvons les détails suivans sur l'emploi des diverses embarcations du steamer naufragé:

"La grande chaloupe amenée, on y plaça vingt-cinq personnes environ parmi lesquelles le maître mécanicien, le deuxième, le restaurateur et son neveu et tous les mousses au nombre de dix, sous le commandement du deuxième capitaine M. Roussel. Ce bateau était pourvu d'un compas, de cartes, chronomètres, sextant, etc., de vivres complets pour quinze jours et une voilure toute neuve.

"Une seconde chaloupe, pareille, contenant environ vingt-cinq personnes avec les mêmes vivres, les mêmes instruments et bonne voilure également neuve, fut placée sous la conduite des deux capitaines au long-cours qui se trouvaient passagers à bord.

"Une troisième embarcation, *life boat*, contenant environ une vingtaine de personnes, et ayant comme les autres embarcations, bonne voilure toute neuve, vivres et instruments de navigation, fut placée sous les ordres du troisième lieutenant M. Dublot.

"Une quatrième embarcation, *life boat* également, contenant dix-huit personnes et des vivres complets pour quinze jours, fut placée sous le commandement du second lieutenant M. Luguière, ici déposant."

De ces diverses embarcations, la dernière a été recueillie en mer, dans les circonstances que nous connaissons, et celle commandée par le lieutenant Dublot avait été fracassée, dans la nuit du 3 au 4 novembre, avant de s'éloigner de l'épave. Restaient donc à flot, les deux chaloupes—qui s'éloignèrent du *Lyonnais* le 4 au matin, de conserve avec le *lifeboat* du lieutenant Luguière. C'est évidemment l'une ou l'autre de ces embarcations qui a été rencontrée par le *Neptune*. La présence de la longue-vue mentionnée par M. Peabody semble indiquer plus spécialement que ce doit être celle placée sous le commandement du second capitaine du steamer, M. Roussel, et où se trouvaient 25 personnes "parmi lesquelles le maître mécanicien, le deuxième, le restaurateur et son neveu et tous les mousses au nombre de dix."

Au moment où le *Neptune* a rencontré l'embarcation vide, elle tenait la mer depuis 72 heures seulement. Il est impossible d'admettre que la vague ait emporté les 25 hommes qui la montaient, et laissé à leur place les objets décrits par le capitaine Peabody. La probabilité est que les naufragés avaient été recueillis, la veille ou l'avant-veille, par quelque navire allant en Europe, et que l'état de la mer n'avait *permis* de songer qu'au sauvetage des personnes, sans se préoccuper de l'embarcation ni de son contenu.

L'espoir de quelques bonnes nouvelles est désormais permis.

ARRIVAGE DU HAVRE.—Le chargement du navire *Lucy A. Nichols*, arrivé hier du Havre, est publié aujourd'hui dans notre partie maritime; il comprend 817 colis marchandises, 9,000 damejeannes et 2,597 meules, consignés à diverses maisons de notre ville.

INSTITUT ST-LOUIS.—L'examen annuel des études de cette excellente Institution aura lieu aujourd'hui, vendredi, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Mme DEBON prie les familles qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse de vouloir bien y assister.

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.—M. Louis Dufau fera ce soir, à six heures précises, sa seconde LECTURE sur la philosophie.

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié que ces lectures sont publiques et gratuites.

FOIRE AU PROFIT DE L'EGLISE DES JESUITES.—La foire au profit de la belle Eglise de la rue Baronne a produit une recette nette de $7,040 90! Ce magnifique résultat est dû au zèle et au dévouement des dames qui ont pris l'œuvre sous leur patronage. Nous avons rarement vu déployer plus d'activité et d'énergique volonté.

VENTE DES BANCS A L'EGLISE DES JESUITES.—La vente des bancs de la belle Eglise des Jésuites, rue Baronne, aura lieu le 4 du mois prochain. Nous doutons qu'il y ait, bien que l'Eglise soit très vaste, assez de place pour tous les demandeurs.

PRESENTS DU NOUVEL AN.—MM. Dillon & Hovel, 7, rue du Camp, ont un magnifique assortiment de montres, de bijouterie, d'argenterie, etc., sur lequel ils appellent l'attention du public. Il se trouve dans leurs montres des objets charmants et de délicieuses fantaisies que nous croyons devoir recommander aux acheteurs d'étrennes. MM. Dillon et Hovel réparent en outre les montres et les bijoux.

TOMBOLA.—On peut voir au No 165, rue Royale, entre St Louis et Conti, une belle exposition d'objets d'art, de glaces, de bijouterie fine, etc. Ces objets, ainsi qu'une négresse, un cheval et un buggy, sont les primes d'une grande tombola qui doit se tirer le 29 de ce mois. Tous les numéros gagneront. Voir l'annonce insérée plus loin.

VINS ET LIQUEURS.—MM. Brown & Grima, 72, rue Gravier, sont au nombre des premiers importateurs de vins et liqueurs. Leur assortiment ne le cède à aucun autre et réunit les marques les plus célèbres des premières fabriques d'Europe, du Nord et de l'Ouest, ainsi que les crus les plus goûtés de l'Ancien Monde. Nous appelons l'attention des familles sur les annonces qu'ils publient aujourd'hui dans nos colonnes, et où sont énumérés quelques uns des articles de choix que renferment leurs vastes magasins.

TEXAS.—Nos derniers avis du Texas sont du 16 courant. Rien de nouveau à Galveston. Il est tombé de la neige ces jours derniers à Austin. Le froid est très rigoureux dans l'intérieur de l'Etat.

GOTTSCHALK.—Les journaux de New-York nous apprennent que Gottschalk retourne en France où l'appellent des intérêts de famille. On sait qu'il a eu le malheur de perdre, il y a quelques mois, sa mère qui résidait à Paris. On ne pense pas qu'il revienne de longtemps en Amérique.

CHRONIQUE LOCALE.

Spectacles de ce soir.—Au Théâtre de la Gaîté, *School for Scandal*, comédie. Miss Heron remplira le rôle de Lady Teazle.

—Au Théâtre St-Charles, *Satan in Paris*, drame—*The Little Treasure*, comédie.

Accusation contre M. James.—M. Wm H. James, que M. Henry Gottig, du magasin de comestibles de MM. J. Stafford & Co, accuse de lui avoir pris de l'argent de la poche, et M. Isaac Spencer, que le même M. Gottig accuse de complicité, ont fourni le cautionnement de $500 fixé par le juge Robertson.—Nous reproduisons textuellement l'affidavit du plaignant: "Qu'à huit heures du soir à peu près, le 15 décembre 1856, à l'enseignure des rues Jackson et Rousseau, dans le Quatrième District, il fut retenu par un nommé Wm H James et une autre personne qu'il ne connaît pas, mais qu'il désignera à la police et enlevé de la poche du plaignant deux cent dix piastres et quelques pièces du tiroir du comptoir, laissant en tout deux cent douze piastres et cinquante cents. Il l'accuse par conséquent de vol. Il demande donc qu'ils soient traités conformément à la loi."

M. Stafford déclare que son magasin n'a jamais été [illegible]; que si M. Gottig n'eut pu savoir de M. James en vertu de quoi ce dernier agissait; qu'il a entendu dire, depuis, que la somme fut peut-être en vertu d'un jugement par défaut dont il n'aurait jamais été informé.—On dit que M. Gottig avait retiré l'argent du tiroir après qu'il l'eut reçu pour des marchandises vendues après la saisie.

Mort.—John Collins, qui avait été transporté blessé, mardi soir, à l'Hôpital de Charité, y est mort hier. Le verdict du jury accuse Daniel ou Denis Donovan de l'avoir poignardé, le 17 du courant, dans la rue Girod, entre Magazine et Tchoupitoulas. L'accusé est en prison. Collins était irlandais et avait 23 ans.

UNITED STATES EXCHANGE.—La succursale de l'*United States Exchange*, 79 Front Levee, fera sa réouverture le 30 de ce mois. Toutes les liqueurs sont de choix.

L'Hôtel de Mlle Rachel.

Mlle Rachel, exilée par la maladie, vend, dit la *Presse*, son hôtel, ce petit hôtel de la rue Trudon, une des plus célèbres et des plus charmantes demeures de Paris.

Que de souvenirs attachés à cette résidence, que de visiteurs illustres ont franchi son seuil! que de succès elle a vus naître, que d'accens qui plus tard soulevèrent les foules ont répété pour la première fois ses échos! Le lecteur nous suivra peut-être avec intérêt dans notre visite. Encore quelques jours, et la maison de Mlle Rachel aura perdu sa physionomie personnelle; ses souvenirs vont se dissiper, ses vestiges s'effacer; elle changera de nom, de caractère, d'apparence. Parcourons-la bien vite avant que le génie du lieu se soit envolé.

L'hôtel de Mlle Rachel n'a rien qui le distingue à l'extérieur: sa façade est d'une élégante simplicité. On entre par une allée de bois qui conduit les voitures dans une cour carrée tapissée de lierre; les murs qui l'encadrent sont ceux des jardins voisins, et ce voisinage alimente d'air et de lumière les appartements intérieurs.

A droite, l'escalier, une des merveilles de l'hôtel. Sa rampe en fer ouvragé, monte d'ogive en ogive et de colonnette en colonnette, jusqu'à une coupole à vitraux coloriés, qui filtre le jour; une cloche d'airain suspendue aux rinceaux de pierre qui l'encadrent; une panoplie en faction au seuil des degrés; des statuettes de guerriers gothiques debout dans leurs niches complètent l'aspect chevaleresque de cette entrée mystérieuse. Une tourelle de Chambord ou de Chenonceaux s'énorgueillirait de ce délicat escalier, qui semble fait pour recevoir sur ses marches la queue traînante d'une robe de châtelaine: vous diriez un bijou gothique enchassé dans une monture moderne.

Le premier étage s'ouvre par une antichambre de chêne clair, tendue et plafonnée en brocatelle verte et or. Deux tableaux dans le goût de Raoux, la *Tragédie* et la *Comédie*, se regardent d'un mur à l'autre. Thalie rit en soulevant son loup de satin, comme au bal masqué du Parnasse; Melpomène, bouffante d'emphase et portée sur des nuages d'opéra, agite sa lyre comme un tambour de basque;—deux Muses bien mignardes pour la maison de Rachel; aussi les a-t-elle reléguées dans l'antichambre, où ces minois de soubrettes sont parfaitement à leur place.

La porte de gauche vous introduit dans la salle à manger, dont les quatre fenêtres plongent sur la cour en face, plantée d'arbres. C'est le triclinium antique, restitué d'après les plus purs modèles. Un revêtement de vieux chêne règne autour de la salle, à hauteur d'appui. Au-dessus s'étendent des panneaux peints dont les sujets sont empruntés à la céramique toscane et aux fresques de Pompeïa. Ce sont des aulètes jouant de la double flûte, des femmes assises dans des attitudes sculpturales et tendant leurs mains effilées à l'urne inclinée des sveltes canéphores. Plus haut, défilent ces équipages fantastiques qui semblent sortis des contes de fées de l'antiquité:—des chars attelés de chèvres, de hiboux, de biches, de tortues, de panthères, et menés par des rats, des cigales, des coqs, des écureuils, des perroquets qui tiennent dans leur bec ou entre leurs dents les rênes du grotesque attelage. Quelques vases étrusques d'un grand choix ornent les crédences et la cheminée, qu'un riche manteau de boiseries enveloppe de ses plis fouillés.—Mlle Rachel, en sortant de *Phèdre* ou d'*Andromaque*, pouvait revenir souper, sans changer de costume, dans cette salle antique.

Au fond de la salle, un petit office qu'accapare une immense armoire de chêne à panneaux sculptés, dont l'intérieur, tendu et capitonné comme une boîte d'écrin, renferme une magnifique argenterie.

La porte de droite de l'antichambre nous introduit dans le petit salon. C'était le salon des amis, aussi sa physionomie est-elle, en quelque sorte, amicale. Il y a quelque chose d'aimable comme un sourire répandu sur cet ameublement familier, sur ces mille brimborions exquis et frivoles. Les murs sont tendus d'étoffe perse, moelleuse et fine comme du cachemire. Deux larges divans offrent leurs coussins à cette sieste de la pensée qui s'appelle la causerie. Entre les fenêtres, reluisent des consoles de Boule niellées, et miroitent un plat superbe en vieux Japon, monté sur son pied de laque ciselé. Plus loin une table de Boule et des sièges aux formes fantasques, parmi lesquels se pavane dans sa tenture brochée d'or un fauteuil habillé d'une des robes de théâtre de la tragédienne. Des objets d'art de toutes les formes et de tous les temps complètent l'aspect intime de ce gracieux salon qui tient du boudoir de la femme et du cabinet de l'amateur. Un buste du premier Consul, de Canova, occupe la place d'honneur sur la cheminée, entre les réductions en bronze de la *Vénus de Milo* et de la *Diane de Gabies*. Des tableaux de choix, des faïences rares, des miniatures garnissent les murs, suspendues ça et là avec une séduisante irrégularité.—Ce sont de fins dessins de Meissonnier, l'*Ecu de France* d'Isabey, la gravure à rendu célèbre, une *Vénus* de Diaz, piquante et légère, comme un caprice de lumière; le *Tapissier*, de Chavet, petit chef d'œuvre d'harmonie et de transparence; deux *Jeunes Filles*, de Chaplin;—une agace au perruche, l'auteur, fermière d'idylle élégante, émiette des graines aux poules de sa basse-cour.—La *Condamnation de Marie Stuart*, de Deveria, rappelle un des plus beaux succès de la tragédienne, et une *Tête d'Adrienne Lecouvreur*, en tapisserie de Beauvais, qui joue le pastel à faire illusion, vous apparaît comme un portrait de famille de la maîtresse du logis.—Au fond, vis à vis de la cheminée, une grande armoire écaille et cuivre, étale sur ses tablettes les mille colifichets précieux du vieux Sèvres, du vieux Saxe et de la Chine: bergères et pagodes, satyres et magots, bacchantes et chimères, tout le pandemonium mignard et grimacier de la porcelaine.

Une porte tapissée vous introduit dans la bibliothèque, dont le goût sévère contraste avec le riant caprice du salon voisin. Une magnifique bibliothèque en vieux chêne sculpté remplit le mur qui fait face aux fenêtres et reprend sa suite dans les entre-croisées; elle contient quatre ou cinq mille volumes d'un choix classique et viril. Un homme de méditation et d'étude ne se trouverait nullement dépaysé parmi ces livres, dont aucun ne porte un titre frivole. Un miroir de Venise incrusté de cuivres, un trophée d'armes orientales parmi lesquelles figure le poignard de Roxane, sont les seuls ornemens de cette retraite austère, où tout parle à l'esprit, presque rien aux yeux.

Reprenons maintenant l'escalier qui nous conduit au second étage. Il débouche sur une antichambre où rayonne un magnifique lustre de Saxe qui déploie et contourne en tous sens ses branches fleuries chargées d'oiseaux et d'amours. A gauche s'ouvre le grand salon, la pièce capitale de l'hôtel. C'est le salon de Louis XIV dans sa pompeuse opulence: blanc et or, haut de plafond, les corniches, les glaces et les lambris encadrés de riches sculptures, le meuble de bois doré et recouvert de brocatelle écarlate. Les panneaux sont autant de tableaux de Charles Muller représentant des groupes d'enfans et de génies qui s'ébattent, se querellent, soulèvent en riant des masques de faunes, et lorgnent les astres dans des lunettes plus hautes qu'eux. Au plafond pend un merveilleux lustre de Desiére, unique d'épreuve. La cheminée de marbre blanc, ornée de masques allégoriques, porte une splendide pendule à sphère, deux merveilleux candélabres en bronze doré, et des vases de Sèvres en porcelaine bleue de la plus rare qualité. Sur une console en bois de rose, placée dans un entre-deux de croisée, figure un admirable groupe italien d'*Amours battants*. C'est le marbre prenant souffle et vie, le marbre fait chair.

A droite de la cheminée, une porte étroite, presque dérobée, nous introduit dans un délicieux boudoir chinois. On passe subitement d'un salon de Versailles dans un gynécée de Pékin. Un demi-jour de féerie règne dans cette chambrette exotique, éclairée par des vitraux coloriés qui sont comme autant de fenêtres ouvertes sur l'intérieur du Céleste-Empire; magots en famille, jonques voguant le long des pagodes qui bordent le fleuve Jaune, femmes portées en palanquin dans des paysages de paravent. La tapisserie de soie brochée à fleurs semble taillée dans la robe de gala d'un mandarin de première classe; la lanterne hexagone qui descend du plafond a été figurée à la fête des Lampes de Canton.—Un souvenir de mort assombrit la gaîté de ce gracieux boudoir. Mlle Rachel l'avait dédié récemment à la mémoire de sa sœur Rebecca, et le portrait de la jeune morte, une tresse de ses cheveux renfermée dans un cadre noir lui donnent la mélancolie d'un mausolée domestique.

Du boudoir, on passe dans la chambre à coucher, dont le luxe répète celui du salon, dans un baldaquin à rideaux de soie rouge, s'élève sur une estrade au-dessus d'un lit somptueux dans lesquels les duchesses de Versailles [illegible] leur cour matinale. Deux vases [illegible] en albâtre d'Italie, portés sur [illegible], se dressent des deux côtés de [illegible] de triomphe. La cheminée de marbre [illegible] pendule de [illegible] [illegible]

[illegible] de parade, Mlle Rachel [illegible] cabinet. Cette [illegible] [illegible]

[illegible] Ce que sera vendu [illegible] hôtel, auquel se rattachent [illegible] [illegible] Où se dispute [illegible]

le moindre objet qui a appartenu à une femme célèbre: un livre, une bague, une parure! que sera-ce donc de la maison si longtemps habitée par la reine de la scène moderne, et appropriée à l'empreinte de son goût et de son génie?

Hélas! tandis que l'on vend sa maison, Mlle Rachel commence cette vie nomade à laquelle la maladie la condamne. Elle monte et redescend le Nil sur une de ces barques mélancoliques qui traînent les malades au soleil, le long du désert. Il lui faut oublier Paris, et le théâtre où elle a régné et ce foyer de ses affections auquel, à son retour, elle n'aura plus le droit de s'asseoir.

........Oh!.... comme l'heure est lente!
Et que cette absence est un air accablante!
Pas un nuage frais dans ce ciel toujours pur!
Pas une larme d'eau dans l'implacable azur!
....
Que la vie en Egypte est un pesant fardeau!

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.

LES INTIMES.

XIII.

—Bonjour, Monsieur le baron, avait dit de Varin en voyant arriver Furster: Quoi de neuf à Vignerolles?

—Partie gagnée, répondit Furster, que la présence de Claire semblait réjouir et gêner tout à la fois, partie gagnée!.... Je saisilbre comme l'oiseau sous la feuillée....

—Oh! vous n'avez pas besoin de rougir et de balbutier pour nous raconter vos affaires; d'après certaine conversation que je viens d'avoir avec cette petite femme que vous voyez là toute tremblante et interdite, je peux vous donner carte blanche pour vous expliquer ouvertement.

—Bien vrai? s'écria le baron en couvrant Mlle de Varin d'un regard voluptueux et tendre.... Quoi? Mademoiselle, vous avez daigné consentir?

Claire baissa la tête, et l'innocence de son noble cœur eut pour interprète le nuage rosé dont se parèrent ses joues.

—Parlerez-vous? demanda M. de Varin.

—Je viens de voir M. de Vignerolles, commença Furster.... Oh! l'excellent homme! il s'est précipité au devant de mes désirs, il m'a refusé sa fille.

Claire se redressa toute pâle et sans dire un mot.

"Pour qu'il ait essuyé un refus, pensa-t-elle, il faut qu'il ait fait une demande." Pour la première fois ce cœur d'ange éprouva un soupçon de jalousie; mais le baron, qui sut la deviner, la calma bientôt.

—Il m'a refusé sa fille, continua-t-il, avant que, par pure condescendance aux volontés de ma mère, je lui en eusse formulé la demande en des termes qui, certes, m'auraient fait remercier sans rémission.... Il paraît que j'ai eu l'art de déplaire à Mlle de Vignerolles.... Dieu en soit loué de toutes les forces de mon âme reconnaissante! Aussi, Monsieur, c'est en me jetant aux genoux de Mlle de Varin, que je vous supplie de ne pas me réduire au désespoir en me défendant de lui offrir mon nom, toute ma fortune, tous les trésors d'un amour dont elle est l'ardent foyer.

—Claire, ma chère amie, dit M. de Varin, tu es trop émue pour pouvoir articuler un seul mot; je vois cela; mais si l'offre de M. le baron te sourit, donne-moi la main.

Claire tendit sa main, qui tremblait et frissonnait, et M. de Varin la mit dans les deux mains du baron.

—Mes enfans, reprit l'excellent père, je vous unis devant Dieu que je bénis pour la grâce qu'il m'a faite de me laisser vivre jusqu'à ce jour, le plus radieux de mon existence. Soyez-vous toujours, non pas fidèles, —c'est là loi chrétienne qu'on ne saurait enfreindre sans crime,—mais l'un à l'autre secourables; que jamais un nuage ne s'élève dans le beau ciel de votre jeunesse, et que cette chaste pensée vous soit en tous lieux présente: que vous vous êtes choisis en pleine liberté de cœur, que nul calcul ne vous a rapprochés, et que le Seigneur serait sévère pour celui de vous deux qui trahirait les deux témoins.... Voilà votre père! [illegible]

Claire [illegible] eut les yeux gonflés, et faisant bonne contenance, j'aperçois nos voisins.... Que viennent-ils nous apprendre?

M. de Vignerolles entra dans le salon, suivi de Louise et de Gontier.

Louise courut à son amie et l'entraîna vivement dans le jardin; Gontier prit le bras de Furster et tira d'un autre côté.

Les vieux gentilshommes demeurèrent face à face.

—Ouf! dit Vignerolles en s'asseyant, tout est bâclé!.... Vous me voyez, mon cher, dans une jubilation difficile à décrire:

—Votre fille....

—Démariée, mon ami, démariée....

—Je sais cela.

—Ah! le baron vous a raconté?

—Oui.

—Singulier homme!.... Vive l'Allemand pour la modestie!.... Eh bien! oui mon cher de Varin, nous avons rompu la glace, et j'ai rédigé ma lettre à la baronne avec assez d'aisance et de bonheur!.... vous lirez cela.... Pauvre baron!.... Vrai, il m'a touché par la sincérité de son appréciation personnelle.... et je me suis pris, un instant, à regretter qu'il fût ce qu'il est.... incomplet.... A peu près.... Mais, que diable! Louise est une perle, une perfection: jamais je ne pourrai garçon ne lui aurait été à la cheville.... le ménage n'aurait pas pu marcher.... c'est été sacrifier cette pauvre enfant.... Un homme qui n'aime pas la peinture, qui n'aime pas la musique, qui ne monte pas à cheval, qui confond le vicomte de Turenne avec Mandrin.... Bref, puisque vous savez que notre prétendant a pris congé....

—Et quoi? Louise est démariée?

—Il ne me reste plus à vous apprendre qu'une toute petite nouvelle: Louise est remariée.

—Remariée! et avec qui?

—Oh! ne le devinez-vous pas?... N'avez-vous pas admiré, comme moi, la grâce, l'élégance, la verve, l'esprit, le mâle caractère du capitaine Gontier?

—Excellent choix, parbleu!

—Nous pêchons par les quartiers, je le sais, mais je pense, comme Louise, que le capitaine est un ancêtre.

—Certainement! et à quand les noces?

—Dans trois semaines, au plus tard.... Je viens, mon bon ami, vous annoncer que Louise vous a désigné pour son parrain.

—De grand cœur, et à charge de revanche, mon cher Vignerolles.

—A charge de revanche!.... Ah! oui quand Claire....

—Se mariera, et ce sera dans trois semaines au plus tard, elle vous aura pour parrain.

—Dans trois semaines! D'où vient que vous m'ayez fait un secret de.....

—C'est que je devais me régler sur vos propres déterminations.

—Je n'y comprends goutte.

—Je marie Claire.... Ne devinez-vous pas le mari que je lui ai choisi?

—Non, sur mon parole.

—Le baron Michel Furster de Manheim.

—Le baron?.... y pensez-vous? Claire est un ange.

—Prenez-vous le baron pour un diable! Ecoutez, mon cher Vignerolles, j'ai suivi, en ceci, mon inspiration comme vous avez suivi la vôtre, et, si j'ai fait erreur, vous vous serez, comme moi, trompé. Louise est de caractère enjoué, de volonté ardente, de cœur exalté. Il lui fallait un mari selon ces trois penchans, et le capitaine Gontier devait lui convenir. Les deux époux seront assortis. Claire est modeste, simple, femme de goûts paisibles; il lui fallait un mari de mœurs pacifiques et d'entraînemens débonnaires,—le baron lui a plu parce qu'il lui ressemble de caractère.—Nous avons donc, vous et moi, trouvé en même temps et par miracle la pierre philosophale. Louise dont, entre nous, l'esprit est enclin à la domination, continuera d'aimer tendrement Claire parce que, jeune femme, elle n'aura rien à lui envier, comme, jeune fille, elle ne lui enviait rien.... Nous sommes fort humbles, mon cher Vignerolles, puisque nous prenons ce que vous avez dédaigné....

—Ma foi, mon ami, je vous fais compliment et vous demande pardon de m'être exprimé trop librement sur le compte de votre futur gendre.

—Bagatelle que cela! Le baron, je l'espère, saura vous faire changer d'opinion.

—Sans doute, sans doute.... Donnons-nous la main et ne songeons plus qu'à célébrer les deux noces ensemble.... Mais où diable sont passés tous ces enfans? allons-nous à leur rencontre?

—Allons.

—Maintenant, avait dit Furster à Gontier, je peux t'expliquer les grandes enjambées que tu m'as vu faire ce matin. Je courais du château de Varin au château de Vignerolles, et du château de Vignerolles au château de Varin......

—Comme de Charybde à Scylla, interrompit Gontier.

—Mauvais plaisant, laisse-moi donc achever. Je courais pour défaire un mariage et pour en faire un autre.

—Et puis?

—Triomphe sur toute la ligne, mon ami, mon cher Gontier, mon frère bien aimé, triomphe complet; je suis délivré à tout jamais de cette petite pimbêche sucrée, de cette grande musicienne, de ce peintre célèbre, de cette amazone enragée, de ce lutin magnifique, que je ne souhaiterais pas pour femme à mon plus grand ennemi.....Mais elle je choisi de te parler ainsi, à toi, que la syrène a su ensorceler.... Après tout, vous au célibat, tu te soucies peu de Mlle de Vignerolles.... n'est-ce pas?

—Va toujours.

—Son bonhomme de père m'a refusé son consentement, et j'épouse.... Dieu du ciel, quel ange c'est donc!.... J'épouse Mlle de Varin, la vertu, la grâce, la beauté, la candeur en personne...... Embrasse-moi, cher capitaine, je suis le roi de la terre!

—Parbleu! mon ami, je comprends d'autant mieux ton bonheur que je suis, pour le moins, aussi heureux que toi.

—Oh! tu n'as pas besoin de le dire; je sais quelle part tu prends à ce qui me touche.....

—Mais tu n'y es pas.... je me marie, moi aussi, je me marie.... Ne tu devines pas?

—Avec Louise?

—Avec Louise de Vignerolles, la plus délicieuse créature sortie des mains du Tout-Puissant, le bel ange de ma destinée.

—Tu t'es enfin décidé?

—Consentement du père, ardeur de la fille, ravissement de tout mon être!.....

Furster partit d'un violent éclat de rire, Gontier fronça les sourcils.

—Que trouves-tu de si plaisant à mon mariage? demanda-t-il.

—Je trouve que le tien et le mien se valent par leur étrangeté. Je ris de ce que, partis de Vaillerie, tu as décidé à ne jamais te marier, moi plein du projet de revenir garçon de cette expédition burlesque, nous avons été tous deux pris au trébuchet comme des renards affamés.... Mes pardonneras-tu le portrait plus que léger que j'ai fait de ta future?.....

—En l'embrassant, mon pauvre ami, répondit le capitaine d'une voix doucette.

—Comme tu dis cela! tu as l'air de me plaindre.

—Certainement, et je m'en réjouis, car plus j'y songe, plus Louise me paraît être la femme qu'il te fallait, à toi, poète et artiste de Paris.

—Les époux ne sont assortis que par des contrastes, souviens-toi de cette maxime de mon excellente mère. Louise fera ton bonheur, parce que tu ne lui ressembles en rien, et je devrai toutes mes joies à Claire, parce qu'elle m'est opposée dans tous ses goûts. Tu es un homme austère; il te fallait une femme presque frivole; tu fuis le monde, c'était une femme à grande succès qui devait te plaire. Moi, j'aime les arts, et mon ignorance quelque peu naïve, après mille fantasques chimères; je devais donc m'associer, pour la vie, une compagne dont le calme et les simples vertus tempéreraient avec amour mes ardeurs. Tout le monde ici nous a jugés de travers; par cette seule raison que les extrêmes se cherchent et se touchent, on te croit léger, tandis que tu es grave; on te croit poète, et tu es philosophe; on te croit presque fou, tu es plus que sage; et on t'épouse parce que les choses sont ainsi réglées ici-bas, que le destin nous enchaîne, malgré nous, à notre véritable place, quoi que nous fassions pour lui échapper. Moi, on m'a reconnu des qualités dont je suis indigne, et l'avenir te prouvera, par notre mutuelle félicité, que, pour être heureux en ce monde, il faut, contrairement au proverbe, se fuir si l'on se ressemble, et se courir après si l'on ne se ressemble pas.....; mais je vois nos femmes, nos chères petites femmes: allons au devant d'elles...... Ah! mon cher capitaine, quelle noblesse chez Mlle de Varin! je crois rêver.

—Et moi, je ne crois pas rêver, [illegible] cher [illegible] Gontier; [illegible] que Mlle de Vignerolles, si fière de sa beauté, de son esprit, de son génie et de ses vieux portraits de famille, soit prête à me partager sa vie?

Les deux jeunes filles abordèrent leurs fiancés avec une timidité charmante; et quoique le bonheur éclatât dans leurs yeux, dans leur sourire, un observateur émérite eût reconnu, à l'éclat du regard, à la grâce du sourire, que leur joie n'était pas la même.

Louise avait raconté à son amie la fièvreuse agitation qui l'avait tenue en éveil toute la nuit, et l'apparition du capitaine dans le parc, et l'impatience irréfléchie sans doute, —qui l'avait précipitée à la rencontre de ce bien-aimé. Trop heureuse et trop exaltée pour savoir s'arrêter dans ses confidences, Louise lui, avec une naïve franchise, le récit de tout ce qui s'était passé entre elle et Gontier; elle n'oublia pas un mot de ce doux entretien qui avait uni leurs cœurs, elle parla du bouquet de lierre, premier gage de son amour, elle rapporta toute la scène qui s'était passée dans le cabinet de son père, et y ajouta mille détails échappés à notre plume.

Claire tressaillit souvent à ces discours enflammés, car c'était sa propre histoire que lui racontait Mlle de Vignerolles; mais, obéissant à un sentiment pudique, elle se garda bien de révéler les joies de son âme; elle aurait cru profaner le trésor de ses souvenirs, si elle en eût éparpillé les richesses en vaniteuses confidences. Aimer à deux: toute la science de l'amour se bornait là pour Mlle de Varin, qui ne se croyait pas le droit de mettre un tiers entre elle et l'homme dont elle avait reçu les serments.

—Figure-toi, s'était écriée Louise, qu'à peine mon père avait-il consenti à mon mariage et donné sa parole à Paul, Mlle de Vignerolles n'appelait plus le capitaine que par son petit nom lorsqu'elle parlait de lui, tandis que Claire se croyait engagée à plus de réserve depuis qu'elle était fiancée—figure-toi que M. le baron Furster de Manheim, ajouta Louise en appuyant avec pompe sur la titulature de ce personnage, est venu, tout courant et essoufflé, faire sa demande officielle. Je te laisse à penser comment il l'a été reçu, le pauvre garçon! Mon père lui a donné congé en belle et bonne forme, et il paraît que M. le baron a le mérite de savoir se rendre justice, car il s'est poliment résigné à ne plus m'ennuyer de ses prétentions; aussi vais-je faire brûler un cierge à Saint-Michel son âge patron.

—Ma chère petite, répondit Claire en souriant, nous serons tous deux à remplir ce pieux devoir, car si Saint-Michel t'a délivrée d'un fâcheux, il a fait le bonheur de ma vie.

—Comment cela?

—Quand te marieras-tu?

—Dans trois semaines, au dernier jour de ce beau mois de mai....

—Embrasse-moi donc, car, ce jour-là, j'épouserai M. Furster.

—Toi! s'écria Louise interdite.

—Oui, répondit à Vignerolles, M. Furster est venu se réfugier à Varin, et mon père....

—Mais, mon amie, tu n'as rien promis, réfléchis à ce que l'on veut t'imposer, M. Furster n'est pas....

—M. Furster est mon fiancé, interrompit Claire avec une fermeté dont elle n'avait jamais fait usage vis-à-vis de Louise....Il s'était destiné, tu le l'aimes pas, tu l'as refusé; je l'aime et j'ai pris, après un léger examen de conscience, la responsabilité de son bonheur et de mon avenir.... Je compte sur ta tendresse, ajouta la noble fille avec une angélique douceur, pour me cacher les travers de mon mari quand tu les connaîtras, et pour mettre en lumière les qualités dont la mariée l'a accordé... si tu m'y attends.

—Puisqu'il en est ainsi, ma chère sœur, répondit Louise, non sans une certaine émotion, je te promets que tu seras contente de moi.

Ce fut dans ce moment que Furster et Gontier se montrèrent. A leur vue, Louise et Claire prirent, nous l'avons dit, rayonnantes de bonheur, leurs fiancés; mais le regard de Louise indiquait qu'elle prenait en pitié la pauvre alliance de son amie; que son orgueil, enfin, se glorifiait de la liberté du choix qu'elle venait d'exercer entre deux prétendants dont le moins accompli suffisait au triomphe d'une femme aussi distinguée que Mlle de Varin.

(*A continuer.*) A. DE GONDRECOURT.

Institut Ste-Louis.

L'EXAMEN annuel des études aura lieu vendredi, 19 courant, entre 10 heures et 4 heures. Mme DEBON prie instamment les familles intéressées de vouloir bien y assister. 17 déc—3

RESULTAT DE LA FOIRE
Pour la nouvelle Eglise des Jésuites.

LA recette pour la nouvelle église, toute dépense prélevée, s'élève à la somme de $7,040 90. Qu'il nous soit permis d'exprimer publiquement notre reconnaissance profonde, aux dames pour l'habileté et le dévouement dont elles ont donné des preuves éclatantes, aux donateurs et la presse pour leurs généreux concours. Nous prions les personnes qui nous ont donné en ces témoignages de sympathie et de générosité, et aussi pour le bon ordre ce qui nous ont été caractérisé nos sentiments de reconnaissance.
19déc—1 J. CAMBIASO.
L. CURIOZ.

Vente des bancs de la Nouvelle Eglise des Jésuites, rue Baronne, entre Canal et Commune.

LES bancs de la nouvelle église dans laquelle le saint vient d'avoir lieu, seront vendus à l'encan pour l'année 1857, le 4 du mois prochain, premier dimanche de janvier, à une heure, p. m.
19 déc—5 L. CURIOZ—J. CAMBIASO.

Succursale du United States Exchange,
No. 79, rue Front Levée, Nlle-Orléans.

CE local sera ouvert samedi, 20 du courant, à 8 heures et demie du soir, pour la surveillance de M. Maunn. Emma (successeur de l'Arcade) qui sera heureux, jusqu'ici de propriétaire, d'y voir leurs amis.

La buvette sera pourvue de vins et de liqueurs de choix et de cigares dont la qualité ne le cède en rien à ceux d'aucun établissement de cette ville.
JAMES MUT, propriétaire.
N. O, 18 décembre 1856. 19 déc—2

TOMBOLA TOMBOLA

HATEZ-VOUS de prendre vos billets à la Grande Tombola de $10,000.
Chaque numéro doit gagner.
Les lots se composent de négresse, cheval et buggy, glaces, pendule, bijouterie fine, riche et variée, &c., &c.
La tombola se tirera le 29 décembre et tous les numéros sont prix.
On trouve des billets à l'exposition, rue Royale No 165, entre Conti et St-Louis. 16déc—1m

Grande Tombola de $10,000.

MESSIEURS les actionnaires (porteurs de coupons ou billets d'inscription) à la tombola de $10,000, dont les lots sont exposés au magasin de M. Dupuy, sont invités à se réunir le 22 courant, à 7 heures du matin, Rotonde de l'Hôtel St-Louis, à l'effet de procéder au partage (de la propriété et des objets divers) qui se fera au moyen du tirage dont les détails sont donnés ci-dessous.

Le tirage se fera au moyen de deux roues: l'une contiendra les nos. correspondants aux bulletins; l'autre contiendra 2000 nos. d'objets désignés.

Ainsi, dès que les 2000 premiers nos seront tirés, le tirage sera terminé, attendu que les 2000 autres billets ne pouvant les Coupons (5 par lot).

La distribution ne se fera le lendemain, de la fin du tirage et jours suivants.

On peut être assuré que la loyauté et la plus grande attention qui ont présidé à la tombola seront continués jusqu'à la fin.

Le tirage sera suspendu de midi à une heure, à cause des ventes à l'encan qui se font dans la rotonde.
19 déc—au 23

Domestique de négresse.

JE désire prendre à loyer deux nègres robustes pour travailler dans une entreprise. Ils seront bien payés. P H TOURNE.
19déc—5 Bureau No 155, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE A L'AMIABLE pour cause d'affaires importantes—Le magasin BLEU, avec un vaste lot de [illegible] rue Poydras, ayant une bonne clientèle. Pour les conditions s'adresser au No 166, Poydras.
19déc—3 AM BOURGE.

Présents de Nouvel An,
No 7, RUE DU CAMP.
Montres, bijouterie, articles de fantaisie et argenterie.

DILLON & HOVEL ayant reçu un nombre considérable d'articles du dernier genre, appellent sur ces articles l'attention du public.

[illegible]

A VENDRE

Deux petites maisons situées à l'encoignure des rues Louisa et Gravier.
S'adresser à BROWN & GRIMA,
19 déc 72, rue Gravier

ATTENTION.

Vente de Bottes, Souliers, Habillements d'hiver, Chemises blanches, etc.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de bottes, souliers, habillements d'hiver, chemises blanches, etc., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Bledsoe et Lèsseneau, No 77, rue de Chartres.
Conditions à la vente.

Ventes à l'encan par Beard & May.

Déc. 19—Vapeur Yazoo-Belle et 9 beaux esclaves.
Déc. 20.—Terrain vague rue Jackson, entre Plaquemines et Chesnut, 4ème district, pour le compte de la succession de Alex. F. Dobb.—Terrain de valeur à l'encoignure Douane, pour le compte de la succession de Timothy H. Corcoran.—Grande propriété inachevée rue Conde. 2me district, pour cause de départ.—Magnifique résidence No 276 rue Royale, entre Hopital et Quartier.—Jolie résidence rue des Remparts, 2me dist. avec actions de la Banque des Citoyens—esclaves de valeur.

Déc. 22.—Bâtiment et matériaux de deux magasins.

Déc. 27.—Lot de terre à Carrollton pour le compte de la succession Jacob Fritz—Propriété améliorée rue Philippe 4me dist. pour le compte de la succession Wm Rhodes.—Jolie résidence de famille, en brique, à l'angle des rues des Magnolias et La Course.—Résidence confortable rue Washington, près celle Noyades.—Deux terrains améliorés, rue Baronne entre la rue Julia et St-Coeur des Tuileries.—Trois terrains améliorés rue Hevia entre Baronne et Philippe.

Janv. 3.—Terres en la paroisse St-Charles, pour le compte de la succession de J M E Sharpe.—Lot de terre en la ville de Shrewsbury, en la paroisse de Jefferson, Scripp, &c. Le tout pour le compte de la succession de Wm Hannemann, &c.—Terrains propres à bâtir, situés à Carrollton, dans un procès.—Résidence et magasin rue du Cirque, pour le compte de la succession de Lucinda Bryce.

Jan 7—Banc à l'église du Christ.

Jan. 10.—Résidence en brique rue Apollo, pour le compte de la mineure Alice Vogel.—Propriété améliorée et vignes rue Septième, faubourg Livaudais, 4me district.—Propriété améliorée rue des Champs-Elysées, terrain vague rue Morales, la moitié indivise de 24 terrains dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Héloïse, des Arts et des Peintres, 3me district, et amélioré Arrimeurs et autres, le tout pour le compte de la succession Thos. H. Boyles.

Janv 15—Plantation sucrière à St Bernard, avec actions de la Banque des Citoyens et 36 esclaves créoles de valeur.
Voir aux annonces.

Le beau PIANO PLEYEL, de l'exposition universelle de 1855, à Paris, sera définitivement tiré le 4 janvier prochain. Il reste encore quelques billets à placer. Les personnes qui n'ont pas payé leurs billets sont priées de vouloir bien régler avant le jour du tirage; dans le cas contraire, leurs demandes seront considérées comme nuls. S'adresser au magasin de pianos de J. GAUDIN, rue Royale, 164.
17 déc—4f

Ni le capitaine, ni les consignataires du steamship français FRANÇOIS ARAGO, capitaine Gilbert Pierre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage dudit steamship.

Nul compte de provisions ne sera approuvé si payé à moins que les conditions n'en aient été préalablement réglées au bureau de MM. Ed. Dupasseur & Co, 58, rue Douane, où l'on fournira des livres de ce mode à cet effet. 5déc

DES ETRENNES! DES ETRENNES!

Robes de soie à rayons espirés à 9 piastres.
Robes de soie à volants 24 quarts.
Robes de soie à volants doublés à 30 piastres.
Robes de soie en barège à volants en crêpe de Paris.
Robes de soie en barège à volants de chenille.
Robes de laine, en challis de laine.
Robes de [illegible] à 20 la robe.
Des [illegible] pour robe de bal à 50 cts la yarde.
Des châles à damas très gros, de toilette, de 4 à 10 piastres.
Des cols et manches en valenciennes de 12 à 35 piastres. C. C. WAYLAND.
19déc—1m v Enc. Poydras et Carondelet

Nouvelles marchandises.

Mousseline de laine à 12½ cts.
Des [illegible] unies à 12½ cts.
Des [illegible] de Paris à 25 cts.
Des [illegible] brodés à 1 piastre.
Et une grande quantité d'autres marchandises trop nombreuses à mentionner.
C. C. WAYLAND,
19déc—1m v Enc. Poydras et Carondelet

A partir de ce jour, et d'un consentement mutuel, Monsieur J. B. Deshommes cesse de faire partie de notre maison.
Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1856.
17 déc—3f ED. DUPASSEUR & Co.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné à tous ceux qui cela pourrait concerner, que le Jury de police de cette paroisse de Jefferson, rive droite, procédera, VENDREDI PROCHAIN, 19 décembre 1856, à l'élection d'un Préposé, d'un Greffier, d'un receveur d'un collecteur de taxes, d'un syndic, d'un recorder, et d'un commissaire de police.

Tous les candidats aux places ci-dessus sont priés de remettre leurs offres, à 4 heures et demie du soir, ou plus tôt, le jour de l'élection, au bureau du Greffier. CHARLES F. FORTIER,
17déc—3t Secrétaire du Jury de police.

A VENDRE

UN des bons magasins de groceries en détail, dans le 2me District.
S'adresser à AVET FRERES,
18 déc—3t rue Vieille Levée et Bienville

A Louer.

Le premier étage et le rez-de-chaussée d'une maison à deux étages rue Vieille-Levée et Conti. S'adresser au dessus de l'étage.
GALLOSO & PASCAL,
10déc—3 Enc. Conti et Nlle-Levée.

AVIS.

Toutes les personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de feu F. A. J. Dupuy sont priées de les présenter à M. T. J. Banon, agent de l'administrateur, à son magasin, rue Royale et Dumaine, ou à M. [illegible]

A VENDRE

[illegible] Saint-Julien vieux, 1 barrique vin rouge St-Julien vieux, 1 lot Cognac de choix, 1 barrique [illegible]

A vendre par BROWN & GRIMA,
72, rue Gravier

Aux Planteurs Sucriers.

L'EQUIPAGE A BAGASSE (patente de Gilman) [illegible] la plantation de M. E. F. BRAGG, à Plaquemines [illegible]

EN magasin et à vendre par les soussignés:
[illegible]
BROWN & GRIMA,
72, rue Gravier

Aux Liquoristes.

ATTENDU par le navire Cabinet, de Bordeaux: 40 caisses de 12 bouteilles vin liqueurs assorties.
A vendre par BROWN & GRIMA,
72 rue Gravier

SARDINES à l'huile—180 caisses sardines de 1000 demi boîtes, A. Canaus, La Rochelle; 15 caisses de 100 demi boîtes do do. En débarquement du navire James Brians, de Bordeaux, à vendre par
HUG. ROCHEREAU & Co,
10déc—3 17 et 19 rue St-Louis

COUVERTURES de laine pour nègres—5 balles couvertures françaises, en débarquement du navire James Briant de Bordeaux, à vendre par HUG. ROCHEREAU & Co.

EAU-de-vie—3 et 10½ pipes eau-de-vie, Vigneron Hain, La Rochelle; 3 et 10½ pipes do à Bonnet & Co. Cognac, 10½ pipes de Hy Baron & Co, Abe Champagne, 10½ et do de J J Dupuy, dans procéd[illegible] en débarquement du navire James Briant de Bordeaux, à vendre par
HUG. ROCHEREAU & CO.
19 déc—3 17 et 19, rue St-Louis

VIN ROUGE en caisses—[illegible] caisses vin rouge St-Julien, 12 bouteilles, en débarquement du navire James Briant de Bordeaux, à vendre par
HUG. ROCHEREAU & Co,
19 déc—3 17 et 19, rue St-Louis

EN débarquement du navire James Bryant, capitaine Moore, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
150 caisses vin rouge
[illegible]
PAUL JUGE FILS & Co,
19 déc 20, rue St-Louis

EN débarquement du navire James Briant, de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge Haut Talence 1850
[illegible]
LOUIS F MAXENT,
11 déc 50 rue Toulouse

VIN de Bourgogne—[illegible]
SOSTHENE THOMAS

[illegible]

Avertissement—[illegible] Amères de St-[illegible]
J. WRIGHT & Co.
21 et 151, rue de Chartres

Pourquoi-vous chauve?
[illegible] Mme Ed. Boulé [illegible]
J. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151, rue de Chartres

Le Vermifuge Canadien de Winer [illegible]
J. WRIGHT & Co.

Liqueur Amère de Mortimore.
[illegible]
A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
5déc—3ps et 13s 21 et 151, rue de Chartres.

Une MALADIE MENAÇANTE.—[illegible] "Baume de mille fleurs" [illegible]
J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

HEMORROIDES! HEMORROIDES!
[illegible]
P. VALLÉE, 73 Franklin St.

ETAT DE NEW-YORK.
[illegible]
JOSEPH C. LAWRENCE, Commissaire des Actes et notaire public de l'Etat de New-York [illegible]
J. WRIGHT & Co.

AVIS.

DES bals au bénéfice de la Société française de bienfaisance mutuelle de Jefferson, auront encore lieu cette année dans la salle de M. X. Bernard [illegible]
[illegible] GUERIN—GUY [illegible] ONSPHERE.
19 déc—8

PIANO, [illegible] au Théâtre d'Orléans [illegible]
17 déc—3

A VENDRE

ATTENDU par le navire Cabinet, de Bordeaux: [illegible]
BROWN & GRIMA

[illegible]

AVIS—BARDEAUX DE CHOIX.

LE soussigné informe ceux qui ont besoin d'une vingtaine de milliers d'excellents BARDEAUX de choix de 22 pouces, de s'adresser à lui, à Jefferson, où qu'ils ont [illegible]
Vs. CHERBONNIER.
10 déc—3

HOROSCOPE
PAR LA CHIROMANCIE.

UNE Chiromancienne française offre respectueusement ses services aux messieurs et aux dames de cette ville [illegible]
Prix, de $3 à $5 15 déc—4m

AVIS.

J'AI l'honneur d'annoncer à mes amis, ainsi qu'au public en général, que j'ai fait l'acquisition du fonds de [illegible]
G. T. FELDNER.
17 déc—3

VINS de Bourgogne—100 caisses en grandes et demi-bouteilles [illegible] Volnay, Clos Vougeot et Chambertin, à vendre par
SOSTHENE THOMAS,
13déc 9, rue Gravier.

Eau-de-vie de Cognac.

5 demi ⅟₂ et quarts 10 [illegible] 1852 [illegible] marque Gautier frères, en douane et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
1déc 7, rue Gravier.

CHAMPAGNE—250 paniers Ancre
100 do Croix Rouge
50 do Gordon vert
50 do Gordon Blanc.
En magasin par SOSTHENE THOMAS,
15 déc 9, Gravier

ABSINTHE—60 caisses C. Lecoutre
100 do C F. Bernier
50 do Ang. Lemble.
En débarquement et à vendre par
SOSTHENE THOMAS
15 déc 9 Gravier

Orfèvrerie française.

REÇU par le steamer français Arago du Havre, un magnifique choix d'orfèvrerie de table [illegible]
A. TROUBLÉ, 77 rue Royale

ON demande une gouvernante d'enfants [illegible]

Magasin de marchandises sèches à bon marché.

THÉODORE DARBOIS,
Encoignure Bourbon et Orléans,
ou No 97, rue du Canal.

VENDRA des SOIERIES de jolies couleurs assorties à 90½ cts.
Velours et Manteaux de velours et de drap, style nouveaux, de $3 à $20.
Un grand assortiment de [illegible]
Une consignation de vêtements de nègres, consistant gilets, habits et pantalons sera vendue à très bas marché. 16 déc—3t

JOUETS....................JOUETS

A. BARRAUD & Co.,
123, rue du Canal, (Maison Touro)

VIENNENT de recevoir une immense variété de jouets et jolies:
Jouets en peau, unis et habillées, de toutes les [illegible]
Poupées en cire et avec trousseau.
Services de table et à thé pour enfants, en métal et porcelaine.
[illegible]
A. BARRAUD & Co.
123, rue du Canal

Lisez ceci!

PARDESSUS SACS, SEBASTOPOL, de theatre
SOURTOUTS DOUBLES St-Nicolas
RAGLANS, draps pilote
PARDESSUS de tous les genres
GILETS velours riches, de toutes couleurs
GILETS VELOURS riches, noirs
GILETS DE CASIMIR noir et couleur
Gilets en tous genres
PANTALONS noirs unis
PANTALONS fantaisie casimir
PANTALONS de tous genres
Gilets de peau, caleçons en soie
Gilets de peau et caleçons mérinos
Gilets et caleçons flanelle
Gilets et caleçons de tous genres
HABITS ET PARDESSUS de jeunes gens
Jaquettes et pantalons d'enfants
Gilets et linge d'enfants
Habits unis et paletots en caoutchouc
Jambes, casquettes et bottes en caoutchouc
Couvertes, couvertes de piano et sacs à fusils en caoutchouc
Articles caoutchouc de tous genres
Pour des PARDESSUS de toutes façons
do Habits de toutes formes
do REDINGOTES de tous genres
do PANTALONS de tous les modèles
do GILETS de toutes les modes
do du LINGE DE CORPS de tout genre
do des HABITS D'ENFANTS de tout âge
do Articles caoutchouc de toutes descriptions
ET ENFIN
Pour des Habillements faits,
DE TOUS CHOIX.
Adressez-vous au magasin à prix fixe de
ALFRED MUNROE & Co.
34, rue des Magasins,
17 déc encoignure Gravier

L. MOREAU & Co
IMPORTATEURS DE
Vins, Liqueurs étrangères et du pays.
No 11, rue Tchoupitoulas.

Offrent de vendre les liqueurs suivantes de choix:
16 quarts pipes COGNAC, M. Castillon,
4 do United Vineyard,
8 do Marrett & Co
15 do Otard Dupuy & Co
25 do Jean Lafontaine
50 octaves
100 barils vieux WHISKY BOURBON
20 vieux Monongahela
20 vieux Rye
10 vieux Reserved
10 EAU DE VIE DE PECHES
5 DE POMMES.
22 demi pipes EAU DE VIE IMITATION.
125 octaves
60 et octaves VIN D'OPORTO,
20 VIN DE MADERE
4 pipes GENIEVRE DE HOLLANDE,
10 barils RHUM DE SANTA CRUZ,
2 poinçons DE LA JAMAIQUE,
1 WHISKY D'IRLANDE,
1 D'ECOSSE,
60 paniers CHAMPAGNE, "Heidsieck"
100 "Star"
20 "Laferestier"
10 "Grape Leaf"
250 caisses COGNAC,
100 MADERE "vieux"
120 VIN D'OPORTO "vieux"
36 SHERRY "très-vieux"
100 AMERS DE BOKER,
1000 VIN ROUGE, marques assorties,
25 AMERS DE GOULEY,
500 paniers ANISETTE,
250 caisses LIQUEURS ASSORTIES,
25 CURAÇAO,
25 MARASCHINO,
25 VERMOUTH,
25 VIN DE MUSCAT,
150 VIN BLANC,
40 ABSINTHE,
40 PRUNES ABSINTHE,
50 CERISES A L'EAU DE VIE,
20 FRUITS au jus,
20 VIN DE CHAMBERTIN,
10 CATAWBA, bouteilles et demi bout,
10 EAU DE FLEURS D'ORANGER,
5 balles BOUCHONS DE BOUTEILLES,
1 BOUCHONS DE DAMEJEANNES,
1000 DAMEJEANNES, grandeurs assorties,
50 paniers HUILE D'OLIVES, en bouteilles,
50 en demi bouteille
4 balles AMANDES. 17 déc—6

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE,
Rue Royale, encoignure St-Pierre.
F. N. RIVERA,
Placé sous le patronage
DES DAMES DE LA LOUISIANE.

Ce magasin tient tous les objets pour montres de plus en plus en renom [illegible]
Montres en or et argent, des meilleures fabriques de Londres, de Liverpool, de Paris et de Genève.
[illegible]

ETOFFES ELEGANTES!
Riches soieries, Dentelles, Broderies et Manteaux.

350 PIECES SOIERIES POUR ROBES, dans les plus nouvelles variétés de robes à volants [illegible]

Manteaux, Mantelets, Passementerie.
Bon Marché,
100, RUE DU CAMP.

HORACE HARBY vend maintenant la totalité de ses marchandises d'hiver à des prix très réduits.
Manteaux velours de soie à $15.
Manteaux en drap noir à $3.
[illegible]
16 déc HORACE HARBY, 185 Camp

Une occasion très avantageuse
[illegible]

LAURENT UTER,
METROPOLITAIN DE GLACES
FRANÇAISES,
87.... RUE DE CHARTRES
ENTRE BIENVILLE ET CONTI.... 87

A L'HONNEUR de prévenir sa nombreuse clientèle, que l'on trouvera toujours chez lui le plus bel et le plus complet assortiment de
GLACES FRANÇAISES
[illegible]
16 déc—1m ttj et 1m 3ps

Fabrique de l'Eglise St-Louis.
BUREAU DU SECRÉTAIRE.

AVIS est par le présent donné que lundi 22 décembre courant, à midi, il sera procédé à l'Eglise St-Louis, à l'adjudication des bancs de ladite Eglise, pour l'année 1857, par Anthony Fernandez, encanteur.
Conditions: comptant. ANT. DUBUC,
10 déc—jusq 22 Secrétaire.

AVIS.

MESSIEURS ERARD DE PARIS ET DE LONDRES, ont l'honneur de prévenir MM. les marchands et amateurs, qui possèdent des PIANOS de leur fabrication, qu'ils ont envoyé un facteur à la Nouvelle-Orléans, M. Pommier, pour accorder et entretenir les pianos de leur manufacture.
S'adresser au magasin de pianos de J. B. GUIRAUD, rue Royale, 18, entre Bienville et Douane.
5 déc—3t f

FEUX D'ARTIFICE.

UN grand assortiment, en débarquement du steamship Black Warrior, comprenant en partie: Chandelles romaines, fusées, soleils, triangles, pets à feux, feux de Bengale, pétards etc., etc.
A vendre par H. M. BARLOW & Co,
No 18 rue du Canal

Grand rabais! Grand rabais!
500 vêtements en drap.

REÇU par le steamer Black Warrior et que les soussignés offrent aux prix suivants:
[illegible]
V LABORDERIE & Co, Maison Rouge no 1
30 déc Près du marché aux légumes.

LAZARE & LEVASSEUR, rue de Chartres, Nos 8 et 10, dont la réputation de vendre à bon marché est si justement acquise, avisent respectueusement les dames, qu'à partir d'aujourd'hui lundi 15 décembre,
LEUR ASSORTIMENT DE SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ, [illegible]
LAZARE & LEVASSEUR,
rue de Chartres, Nos 8 et 10,
15 déc à deux portes de l'encoignure Canal

BRIQUES [illegible] de Pittsburg [illegible]
ALFRED KEARNY, 72, rue des Magasins

Jouets! Jouets!!

A VENDRE—Un assortiment très varié de jouets [illegible]
A. ROCHIER & Co,
27 nov 30 rue du Canal, près Chartres

Perdu

Une chienne de chasse toute jaune. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui la ramènera au No 46 Vieille Levée. 17déc

WHISKY—En magasin et à vendre par les soussignés. TH. CAPITAINE.

LOTERIES DE SWAN & Co.

Loterie de l'Académie Militaire de Fort Gaines.
CLASSE 28.

Pour être tirée publiquement dans la ville de Atlanta, (Geor.) SAMEDI 20 décembre 1856, sur le
Plan des nombres simples!!
30,000 billets —3,280 lots.
Plus d'un lot à chaque dix billets!
MAGNIFIQUE PLAN:

1 lot de	$40,000	1 lot de	....	1,000
1 do	12,000	10 do	....	500
1 do	5,000	100 do	....	100
1 do	2,000	100 do	....	70
1 do	1,000			

APPROXIMATIONS:

4 lots de	$150, approx. de	$40,000, sont	....	600
4	do	125	do	12,000	500
4	do	100	do	5,000	400
4	do	75	do	2,000	300
8	do	50	do	1,000	400
40	do	45	do	200	1800
3000	do	40	do		120,000

3,280 lots s'élevant à.................. $304,600
Billet entier, $10.—Moitié, $5.— Quart, $2 50.

Plan de la Loterie.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en ferblanc et mis dans une roue.

Les premiers 216 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées; on tire un numéro de la roue des numéros et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

APPROXIMATIONS.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 16 premiers lots, auront droit aux 64 lots d'approximation, d'après le plan.

3000 lots de $40 seront déterminés par le dernier chiffre du nombre qui gagnera le lot de $40,000. Par exemple, si le numéro qui gagne les $40,000 se termine par 1, tous les billets se terminant par 1 gagneront $40. Si le numéro se termine par 2, tous les numéros se terminant par 2 gagneront $40, et ainsi de suite jusqu'à 0.

AVANTAGES AUX CLUBS.

Comme on garantit qu'un billet sur 10 gagnera $40, nous vendrons des *certificats de paquets* de 10 billets (nombres se suivant) aux prix suivants, c'est à dire ce qu'on risque:

Certificats d'un paquet de 10 billets entiers $80
do do do de 10 demi billets.........30
do do do de 10 quart de billet.........15

On verra que pour $80 l'acheteur a un certificat de 10 billets tandis que s'il achète des billets, il n'aura pour cette somme que 8 billets entiers. Les certificats lui donnent quatre chances de plus pour les forts lots. Les paquets de demi et quart de billets en proportion.

En demandant des billets ou certificats.

Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

La liste des numéros tirés et des lots gagnants seront envoyés aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les billets qui ont gagné des lots sont payés au comptant ou échangés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à la boîte 36, S., Bureau de poste, Nlle-Orléans, ou à
S. SWAN & CO, Atlanta, Ga.
ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.

Marchandises avariées! Marchandises avariées.

A vendre par A. PEPIN & CO, magasin rouge, entre les deux marchés:
2000 pièces coton blanc et écru, de $1 25 @ $2.
1000 do indiennes en couleur,
4 caisses satinet. 6déc

Changement de magasin.

J'AI transporté aujourd'hui mon magasin du No 77, rue St Charles, au No 6, rue Bourbon, près Canal, bâtisses Touro. J. CASSBERGUE,
31 oct—1m marchand tailleur

CHANGEMENT D'ATELIER,
128, rue du Canal,
Robert Gochwindt,
PEINTRE EN PORTRAITS,
Des académies de Rome et de Paris.
15 nov—1m No. 132, rue du Canal

Peintre en portraits.

M. H. MARBING a établi son nouvel atelier au No 74, rue de Chartres, au second. Il sollicite le patronage de ses amis et du public. 10nov—3m

A vendre.

UNE MACHINE A VAPEUR, de la force de 5 à 6 chevaux. Elle est en parfait état et peut être vue à la maison de l'encoignure des rues Mystérieuse et Bayou Road. S'adresser à
4 déc—10 M. A. ROG.

Argenterie pure.

CUILLERS pour table, FOURCHETTES pr table,
do à dessert, do à dessert,
do à thé, do à cornichons,
do à sauce, CUILLERS à soupe,
do à conserves, do à sauces,
COUTEAUX pour poisson, TAMIS à sucre,
do à beurre, PINCES à sucre,
do à fruits, SALIERES,
do à dessert, CORBEILLES à fruits,
POTS, do à sucre,
GOBELETS, HUILIERS,
TASSES, SERVICES à thé,
PLATEAUX, THEIERES.
—EGALEMENT—
Un assortiment complet de porcelaine, de verrerie, de plaqué, et de toutes sortes d'articles de ménage.
N. B.—Les articles en argent sont faits sur commande dans le plus bref délai.
HENDERSON & GAINES,
25 nov—1m 90 rue du Canal

Charbon! Charbon!

COAL Nous vendons en ce moment et sommes prêts à recevoir, en quantités au gré des acheteurs, le célèbre charbon canal BRECKENRIDGE. C'est sans contredit le meilleur charbon pour les familles et les bureaux et il n'a pas d'égal pour la vapeur.
Le canal est la meilleure recommandation de ce charbon.
Pour les détails s'adresser à
CREEVY & FARWELL, Agents,
5déc—3m 34, rue Bienville.

Maisons et Terrains à vendre.

Une maison en briques à deux étages, formant encoignure de deux rues, ces à Natchez ville, paroisse Jefferson. [illegible]
S'adresser sur les lieux, ou à M. ROUSSARD, rue Girod, entre Tchoupitoulas et Fulton. 2 déc—14

Au nouveau magasin de glaces de
G. DUPUY,
61 Royale, entre Bienville et Douane.

ON trouvera à ce magasin un magnifique choix de gravures au burin, nouvellement éditées par les premiers artistes français.
Et aussi un grand assortiment de cadres dorés, ovales, carrés, ronds, pour tableaux.
Et surtout le bel assortiment de glaces françaises que l'on vendra à des prix considérablement réduits.

ON demande une négresse blanchisseuse repasseuse. S'adresser au No 73, rue des Magasins, au premier. 16 nov—6m

PROVISIONS.

PROVISIONS—700 barils mess M. O. et prime porc
50 tierçons jambons sel sucrés,
50 barils langues de bœuf.
150 barils et barillets lard frequalité,
125 barils suif,
75 do de bœuf, en magasin et à vendre par
WHITE & DUPUIS,
9 déc 26 & 27 Vieille Levée.

EAU-DE-VIE de la Rochelle—19 futailles, 4ème preuve pale, de la marque de Hiver [illegible] ½ de G V Barnard & Co, en débarquement du navire Shelter, de Bordeaux, et à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
9 déc 27, Vieille Levée

PEINTURE de zinc—30 caisses de la Vieille Montagne de Paris, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
9 déc 27 rue de la Vieille-Levée

ENTREPOT DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons en ce moment, des manufactures, par voie directe, un grand assortiment de tapis, tels que:
Moquettes, tapis de velours, dits de Wilton, dits de Bruxelles, 3 plis, Ingrains, tapis de Venise, &c.
Toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large, de diverses qualités, que nous coupons pour les chambres de toutes les dimensions.— Nous recevons également des couvertures de tables et de pianos, des dessous de tables, des abat jour, des nattes, &c. Tous ces articles sont offerts aux plus bas prix du marché.
16 nov A. BROUSSEAU & Co.

SARDINES—5000 ½ boîtes sardines de Nantes;
5000 ½ do do do;
5000 ½ do do de la Rochelle;
6000 ½ do do do;
150 caisses fruits à l'eau de vie assortis,
100 caisses cerises à l'eau de vie,
4 barriques vieux vin rouge.
A vendre par O VALETON & CO,
9déc 25 rue Tchoupitoulas

REÇU par le navire Halamanzo, arrivé du Havre, à vendre en magasin
4 tonneaux fromage Gruyère,
Par J. N. CURIEN,
12 déc 23, rue Toulouse

A VENDRE en debarquement du navire E. G. Barney, arrivé du Havre:
5 tonneaux fromage de Greyère,
25 caisses do tete de Maure,
A vendre par J. N. CURIEN,
12 dec 23, rue Toulouse

PAR le navire Anna Crocker, de New-York:
100 paniers champagne Piper Heidsieck, grandes et demi-bouteilles.
A vendre par J. N. CURIEN,
13 dec 23, rue Toulouse

VIN DE SHERRY—30 quarts et 40 barils [illegible]
A vendre par X LAMBERT,
29 nov 62, rue des Magasins

EN debarquement du navire Arlington, de Marseille:
100 caisses muscat Jourdan Brive
100 do vermouth Noilly, Pratt & Co
200 paniers huile Plagniol,
100 do do en demi bouteilles,
200 caisses salaisons T. Rounard,
250 do savon Chatule,
A vendre par PREAU & COUTURIE,
12 déc 31 et 33, rue Gravier.

SARDINES à l'huile—30 caisses en boites, demi et quarts boites, de la marque Jh. Ivonne, Nantes, en débarquement du navire Shelter, venant de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE,
10 dec 31 et 33, rue Gravier

VIN ROUGE—1000 caisses St-Julien Médoc, en debarquement du navire Shelter, venant de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE,
10 dec 31 et 33, rue Gravier

VINS ROUGES—160 caisses de la marque Washington Martiou, en debarquement du navire Shelter, venant de Bordeaux, à vendre par
PREAU & COUTURIE,
10 dec 31 et 33, rue Gravier

VIN de Bergasse—30 barriques en debarquement du navire Arlington, de Marseille, et à vendre par PREAU & COUTURIE,
12 déc 31 et 33 rue Gravier

Chocolat à la crème.

EN déballage, plusieurs caisses de chocolat à la crème, en vente par boîte de une livre chez
G LAVIE,
1erdec 21 rue St-Charles

LEON GIROUX,
143, RUE DU CANAL,

ANNONCE respectueusement aux Dames qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de Chaussures de fantaisie, telles que bottines, Slippers, Oriental do., Pantoufles brodées pointes et or; Bottines et Souliers satin blanc et un grand assortiment de Souliers chevreau bronze et noir.
Douillettes garnies Pompadour,
Do Unies,
Do Claqueurs vernis. 15 nov—3m

Grands vins de Bordeaux.

LES Soussignés, seuls importateurs des célèbres vins de Cossus de Prés Lussan, ont toujours en main un assortiment des marques bien connues, suivantes: Chateau Ladite 1847—Grand vin,—Chateau Margaux, Léoville, Larose, Latour, Issans, Conter, Pauillac et St Julien, en caisses; et des vins très de qualité.
AUSSI—Un approvisionnement des fameux Genièvres Schiedams de Holshorn.
SCHROEDER & Co,
8oct—1m 21 rue St-Charles.

WHISKY—50 barils vieux whisky Bourbon, à vendre par HOLMES & CLAUSS.

Bals Masqués de Société.

UNE série de huit Bals Masqués de Société aura donnée dans la salle MASONIC HALL, rue St-Charles. Le premier aura lieu le VENDREDI 9 JANVIER 1857 et les autres le vendredi de chaque semaine, jusqu'au mardi, 24 février, jour du MARDI GRAS.

Ces bals seront donnés sous la direction des Messieurs dont les noms suivent:

Dr H Labatut,	E W Dunbar,	B O Vignaud,
J A Braud,	E A Trémoulet,	E W Squires,
S Magner,	Chas E Bouligny,	N Augustin,
Victor Burthe,	A Champelin,	E Giquel,
J E Porstall,	Henry DeGruy	Geo W Thite,
Lucien Charvet,	A Brocard	F E Gottschalk,
G de Feriet,	P W Woodlief,	J A Guidotte,
E B DeGruy,	O Voorhies,	M Barnet,
J Aldige,	E N Guerucheau	V Lobit,
J M Oriol,	Jules Fazende,	E Weysham,
	Alfred Cornu.	

Les Messieurs qui désirent souscrire à ce bals sont priés de s'adresser à M. RUFFIER, au bureau de la salle de bal, lequel est situé au premier étage de l'édifice et est ouvert tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 13déc—6t

L. BINOCHE & Cie,
30, rue de Chartres, encoignure Douane

ONT l'honneur d'informer les Dames qu'ils viennent de recevoir, par les steamers Alma et E. Arago, un magnifique assortiment de marchandises haute nouveauté pour la saison d'hiver. Ces marchandises se composent principalement de Soieries riches; manteaux en tout genre, ROBES DE BAL, MANTELETS, Chapeaux de dames, Coiffures, Dentelles, ROBES DE BAL, CHALES CACHEMIRE et autres, EVENTAILS, OMBRELLES; et un grand choix d'articles de fantaisie qu'ils vendront aux prix les plus modérés.

L. BINOCHE & Co ont également l'honneur d'informer les dames qu'ils ont fait venir de Paris pour la confection des Modes, une première demoiselle d'un talent tout à fait hors ligne et qui est secondée par des ouvrières habiles qu'ils ont également fait venir de Paris. Ils prient les dames de vouloir bien leur continuer la confiance qu'elles ont accordée à l'ancienne maison L. BINOCHE et que tous leurs soins tendront à justifier. 12déc—1m

ED. FROIDEVAUX,
Rue de Chartres, No 58,
Spécialité.
OUVERTURE DE SON MAGASIN DE DENTELLES et applications,
le lundi, 15 décembre courant.

LES dames, modistes et couturières, trouveront au 1er étage, comme par le passé, tous articles de haute nouveauté achetés dans les premières maisons de Paris et de Lyon. 12 déc—6

AVIS AUX ACTIONNAIRES.
Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

1er décembre 1856.

UNE élection de six directeurs pour l'année courante aura lieu, au bureau de cette Compagnie LUNDI, 5 janvier prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
Par ordre,
3 déc—1m N. O. J. TISDALE,
Trésorier

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, 13 décembre 1856.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la charte, au bureau No 10 rue Baronne, LUNDI 12 janvier 1857, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
ALBERT G. BLANCHARD,
13 déc—jusq 12 jv Secrétaire

46 ....RUE DE CHARTRES.......... 46
A. Gamard & Destez,

ONT l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment consistant en Franges soie, noires, unis et assortis, garnitures de toutes sortes et effilés riches, jarretières et gants de soie pour enfants, laines pour dames et enfans, soutaches soie et laine, de toutes couleurs, 500 mètres galons, soie, noire, haute nouveauté. Toujours en magasin un grand assortiment de mercerie, peignes, parfumerie, brosses, bas et chaussettes, ombrelles et parapluies.
16 dec

Etrennes. Etrennes.

NOUS invitons les personnes qui ont des étrennes à donner à venir examiner notre installation—Elles y trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en jouets, boîtes, cartonnages, objets de fantaisie, etc. Notre assortiment est complet et se vend à aussi bas prix que possible. 16 déc A GAMARD & DESTEZ, 46, rue de Chartres

Alexis & Lavie,
Pharmaciens-droguistes, 49, rue Royale.

CONTINUENT dans ce nouveau local le même genre d'affaires que par le passé.
Grand assortiment de médicaments simples ou composés.
Spécialités américaines et étrangères.
Manufacture d'eaux minérales gazeuses artificielles.
Seuls importateurs et dépositaires des eaux de Cologne de F. Maria Farina. 25 nov—jusq 31 d

Cognac Lissé, Bourbons et Vinaigre.

ALEXIS & LAVIE, rue Royale, 49, ont toujours à la disposition des acheteurs du cognac en bien lisse qu'ils en prendrait pour une véritable majeur [illegible]
Ils font encore savoir que les premiers arrivages de Bordeaux leur apportent des feuillards et des vins de choix, pour la confection des fûts ou des vins de Bordeaux—Prix modéré. 25 nov—jusq 31d

B. F. SIMMS,
Courtier de marchandises et de produits.
No 8, BANK PLACE, et
No 8, RUE NATCHEZ,
7 nov—3m NOUVELLE-ORLÉANS

A. CANDIDE,
Rue Chartres, 63, près Conti.
SPÉCIALITÉ DIAMANTS.
Bijouterie française.

REÇU tout récemment un magnifique choix de bijoux et DIAMANTS—
BRACELETS,
BROCHES,
EPINGLES,
DORMEUSES,
BAGUES,
CROIX,
BOUTONS.
Tous ces objets en brillants sont d'un goût exquis et méritent de fixer l'attention des amateurs de belle bijouterie.
Aussi—Un bel assortiment de montres, colliers, parures, orfèvrerie, et un mot, tout ce qui tient à la bijouterie fine.
A. Candide se charge des montures en brillants.
1er déc—1m

Avis aux Dames.
MAISON J. COLLON,
Encoignure Royale et Ste-Anne.

A REÇU par le navire Southern Eagle un grand assortiment de
Bonnets, Talmas et Châles pour dames, filettes et enfants, qui seront vendus au dessous du cours. 5 déc

DEMANDE.

DE bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi en s'adressant de suite chez Mme ALBERT, encoignure Royale et Bienville.
14 déc—6

Cabotage! Cabotage!

EN débarquement du brick Antonio, de Barcelone:
200 barriques vin Villanueva Marez Font;
15 do do Alicante de Mallorca,
[illegible]
16 rames papier à cigarettes Piana,
300 jarres huile;
15 balles de 15,000 chaque, bouchons pointus,
20 do do d'eau minérale;
20 do do à 3000 do à damejeanne;
25 barils de barbanne;
1200 nattes d'oll; 10 barils de lentilles;
10 do do garbancos, 10 do gros marrons.
A vendre par P GELPI, 129 Vieille Levée
3 déc Entre St. Philippe et Ursulines

REÇU par le navire Protector, de Bordeaux—100 barriques vin rouge St-Estèphe et St Emilion, à vendre par LOUIS F MAXENT,
12 déc 50, rue Toulouse

150 caisses fruits à l'eau de vie assortis,
50 do abricots à l'eau de vie,
10 do pêches do
25 do prunes de
A vendre par TH. CAPITAINE,
17déc 15, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Arlington, venant de Marseille:
20 barriques vin de Bergasse,
200 paniers huile Plagniol, en bouteilles;
100 do do demi bouteilles;
50 caisses vin muscat de Frontignan;
150 do cornichons Bounard;
100 do olives verdales do.
A vendre par TH. CAPITAINE,
17 déc 15 rue Tchoupitoulas

EN debarquement du navire Shelter, venant de Bordeaux:
300 caisses vin rouge, à vendre par
TH. CAPITAINE,
17 déc 15 rue Tchoupitoulas

SAUCISSONS—En debarquement du navire E. G. Barney, du Havre:
10 caisses véritables saucissons de Lyon.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
17 déc 147 rue Royale

EN débarquement du navire Shelter, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge Cote de Floirac pour familles.
20 barils vinaigre de vin blanc.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
17 dec 147 rue Royale

Cognac.

20 quarts vieux cognac marque E. Geanty
20 do do do J. Luc
10 do do Vineyard Proprietors
En débarquement du navire Protector, de Bordeaux, et sous les clefs de la Douane.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
17 déc 147 rue Royale

EN débarquement du navire Arlington, de Marseille:
200 paniers huile, grand. bout. véritable Plagniol
[illegible] do demi do do
200 caisses vermouth de Noilly & Co
50 do absinthe do
100 do de Ed Pernod.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
17 déc 147 rue Royale

BOUCHONS—20 balles bouchons superfins réguliers par balles de 15,000 chaque
20 do do do par 1½ balle de 15,000 do
10 do do de pointus de 15,000 do
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
17 déc 147 rue Royale

CHAMPAGNE—En débarquement des navires Emerald et Halco:
[illegible] paniers champagne Heidsieck Piper & Co
100 do de Heidsick & Co, en grandes et demi bouteilles.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
17 déc 147 rue Royale

CERISES à l'eau-de-vie—300 caisses cerises nouvelle récolte, de la maison A Monteley.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
17 déc 147 rue Royale

BRANDIES—150 caisses fruits au jus, des marques André Monteley, Ramiseau & Calende, de Bordeaux. A vendre par
NUMA LACOSTE & Co,
17 déc 147, rue Royale

TABAC en feuille—100 balles tabac en feuille, Vuelta de Abajo, première qualité, pour cigares, pour capes et tripes. 300 balles tabac de Cuba pour capes et tripes. Attendu, par le prochain arrivage, du tabac en feuille de toutes les qualités.
Constamment en magasin, du tabac en feuille de première qualité, à vendre par ANTo COSTA,
1déc—1m 16, rue de la Douane

CIGARES—[illegible] cigares de la Havane des marques les plus célèbres, telles que: Adela, Mayoral, Montes, Sol, Des Amigos, Cosmelio, Claro de Oriente, etc., etc., de toutes les classes. En magasin et à vendre par ANTo COSTA,
[illegible] 16 rue de la Douane

3 Aunes [illegible] et [illegible] de cigares [illegible]
15 déc—1m

QUELQUES barils de [illegible]
A vendre pour [illegible]
ANTo COSTA,
15 déc—1m 16 rue de la Douane

VIN ROUGE—300 barriques St Julien Médoc
700 caisses St-Julien et St-Estèphe, à vendre par X LAMBERT,
15 déc 62 rue des Magasins

CHAMPAGNE—50 paniers champagne Louis Roederer et Royal Hunter, bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par X LAMBERT,
15 déc 62 rue des Magasins

FRUITS à l'Eau de vie—40 caisses fruits à l'eau de vie, en magasin et à vendre par
X LAMBERT,
15 déc 62 rue des Magasins

CHARBON de bois pulvérisé. [illegible] en magasin et à vendre par
X LAMBERT,
20 nov 62 rue des Magasins